

DOSSIER DE PRESSE

Date : 28/07/2022

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Aménagement de l'avenue des Ducs de Savoie : lancement des travaux le 3 août

Les premiers travaux d'aménagement de l'avenue des Ducs de Savoie débuteront le 3 août prochain. Inscrits au budget 2022 de la Ville de Chambéry et de l'agglomération de Grand Chambéry, ils ont pour objectifs de diminuer la place de la voiture en ville et de favoriser les mobilités douces sur cette artère située aux abords immédiats du centre-ville. Dès la mi-septembre, les travaux se poursuivront quai Borrel puis quai Ravet. La fin de chantier pour l'ensemble du périmètre est prévue début décembre. Menée par la Ville de Chambéry, cette opération est cofinancée par l'agglomération de Grand Chambéry dans le cadre de ses compétences voirie et aménagements cyclables, et du programme de mise en accessibilité des quais bus de l'agglomération.

Le réaménagement de l'avenue des Ducs de Savoie débutera le 3 août. A la limite de plusieurs quartiers, l'avenue des Ducs est un axe majeur de la ville et de l'agglomération. Inchangée depuis plusieurs décennies, elle supporte un très grand nombre de véhicules en circulation ou en stationnement, au détriment des bus, des vélos et des piétons.

Un nouvel espace pour améliorer et sécuriser les traversées piétonnes et cycles, et favoriser la desserte et la circulation des bus

Les enjeux du projet d'aménagement de l'avenue des Ducs de Savoie sont multiples : améliorer et sécuriser les traversées piétonnes et cycles, favoriser la desserte et la circulation des bus et, surtout, redonner accès à l'espace public à tous les usagers.

Les 89 places de stationnement payantes situées sur l'îlot central de l'avenue des Ducs de Savoie seront supprimées au profit d'un espace paysagé et d'un cheminement piéton. Dix-sept places spécifiques seront conservées pour les personnes à mobilité réduite, les véhicules en autopartage, les livraisons et la police municipale. Le parking Ravet (473 places), à proximité immédiate, offrira une alternative au stationnement sur voirie, ainsi que les autres parcs proches (Hôtel-de-Ville et Palais de Justice notamment).

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

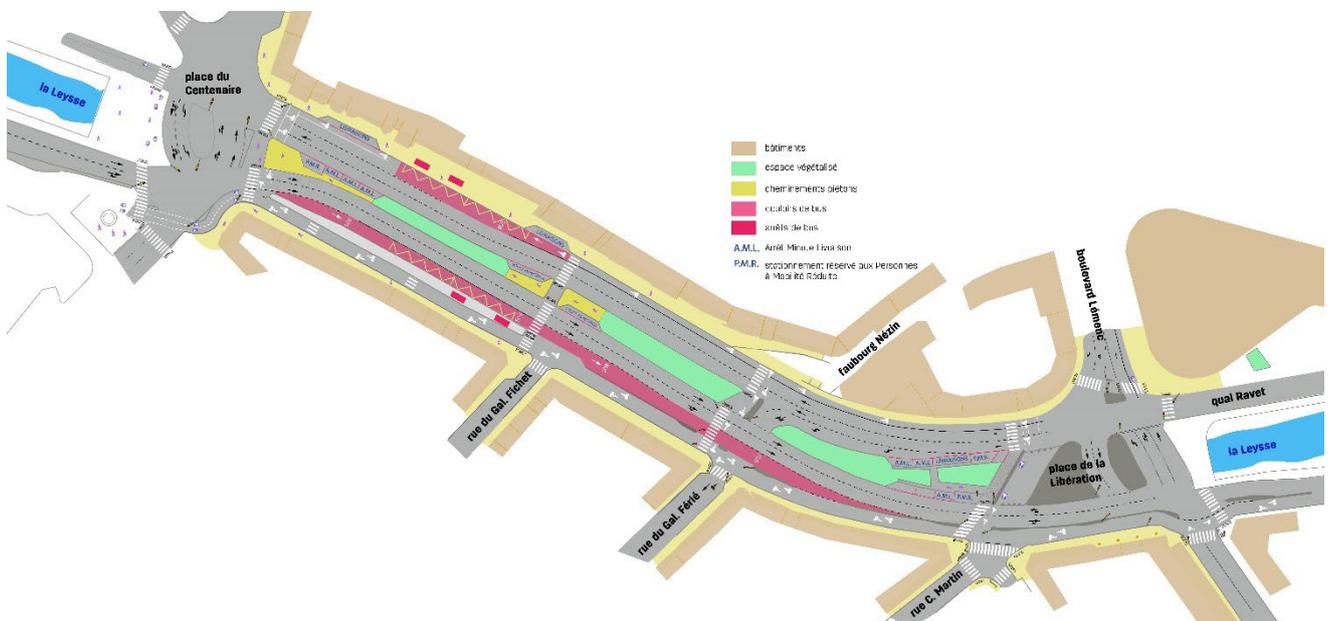
04 79 60 23 05 - chambery.fr -   @VillededeChambery

L'espace ainsi gagné permettra également de créer :

- une piste cyclable à double sens sécurisée car séparée de la circulation. Les cyclistes pourront ainsi relier la piste bidirectionnelle arrivant du palais de justice et celle du quai Borrel,
- un nouveau quai bus accessible et plus proche de la gare : l'arrêt de bus Ducs sera rapproché du carrefour du Centenaire pour faciliter les correspondances,
- une nouvelle voie de bus depuis la place du Centenaire jusqu'à la rue Général Ferrié côté centre-ville,
- une voie d'approche au quai réservée aux bus côté police municipale.

La circulation des piétons sera facilitée par la suppression de l'arrêt de bus sur le trottoir coté centre-ville et l'amélioration de plusieurs traversées de rues.

Les revêtements de chaussée détériorés seront refaits à cette occasion.



L'impact du chantier sur la circulation sera limité

Le démarrage des travaux sur l'avenue des Ducs de Savoie a été fixé à début août, après les travaux prévus au mois de juillet dans la rue Jean-Pierre Veyrat, pour ne pas cumuler les impacts sur le trafic dans Chambéry et sur le réseau de bus.

Ainsi, durant les travaux, seront maintenus :

- deux voies de circulation dans chaque sens de l'avenue des Ducs,
- la circulation des bus,
- la collecte des ordures ménagères par Grand Chambéry (le lieu de dépôt sera modifié ponctuellement selon les besoins du chantier),
- l'accès des riverains à leurs garages et leurs habitations.

Les chemins piétons seront sécurisés durant toute la durée des travaux. Si besoin, des déviations seront conseillées pour les cycles.

Des travaux prévus jusqu'à la fin de l'automne 2022

Le stationnement sera interdit à compter du 1^{er} août sur l'avenue des Ducs de Savoie.

Calendrier indicatif des travaux :

1. Début août : mise en place du chantier, travaux préparatoires, démolition et reprise des îlots places de la Libération et du Centenaire avec déplacement des feux et des horodateurs, reprise du trottoir à l'angle de l'avenue des Ducs et du boulevard de la Colonne.
2. Fin août : création de l'espace central de l'avenue des Ducs de Savoie.
3. Septembre : reprise/réfection du trottoir, création de la piste cyclable et du quai bus dans la section Centenaire/Fichet. Sauf aléa de chantier, la mise en service du nouveau quai bus aura lieu le 26 septembre.
4. Début octobre : reprise/réfection du trottoir et création de la piste cyclable dans la section Fichet/Saint-Antoine.
5. Mi-octobre : finition de marquage, signalisation et mobilier urbain.
6. Fin octobre – début novembre : la période des vacances scolaires sera mise à profit pour réaliser des travaux plus impactant comme des travaux de nuit.

Poursuite des travaux quai Antoine Borrel...

A compter de la deuxième quinzaine de septembre, des travaux débiteront quai Antoine Borrel pour une durée de 10 semaines.

La piste cyclable créée en 2020 lors de la crise sanitaire sera pérennisée. Très fréquentée, elle sera réaménagée et sécurisée, notamment à la hauteur du croisement avec la voie de circulation et la traversée piétonne à l'entrée de la rue du Laurier. Le double sens sera maintenu.

Vingt-cinq places de stationnement le long de la Leysse et du côté des bâtiments seront supprimées afin de créer un cheminement piéton sécurisé et répondant aux normes d'accessibilité (largeur de passage de 1,50 m minimum, dévers inférieur à 2%...) et ce, sur la totalité du quai de la Leysse.

L'arrêt de bus Carme sera également mis aux normes d'accessibilité en vigueur : hauteur des bordures du quai bus permettant l'accessibilité aux fauteuils roulants, largeurs accessibles aux personnes à mobilité réduite et dispositifs contrastés pour les malvoyants.

Ces travaux permettront ainsi de libérer des espaces qui seront désimperméabilisés et végétalisés.



... et quai Ravet

Les travaux dureront trois semaines. La route sera barrée au moins pendant les deux semaines des vacances scolaires, du 24 octobre au 4 novembre.

A l'entrée du quai, le quai de bus de l'arrêt Carme sera également mis aux normes d'accessibilité en vigueur.

Côté stationnement, les 107 places aujourd'hui en épi seront remplacées par une cinquantaine de places longitudinales. Cet aménagement permettra une mise aux normes d'accessibilité du cheminement piéton le long de la Leysse et la végétalisation de l'alignement des tilleuls.

Les trottoirs, côté parking Ravet et côté Leysse seront réaménagés et élargis.

Au total, 170 places de stationnement payantes seront supprimées entre l'avenue des Ducs et les quais Borrel et Ravet. Pour stationner, les riverains bénéficieront notamment de l'offre de 473 places du parking Ravet.



Des riverains informés durant toute la durée des travaux

Durant toute la durée des travaux, la Ville de Chambéry informera les riverains par courrier :

- dès la fin du mois de juillet pour les riverains de l'avenue des Ducs de Savoie,
- durant la première quinzaine de septembre pour les riverains du quai Borrel,

- début octobre pour les riverains du quai Ravet.

Des totems seront positionnés à proximité des zones de travaux. Sur chacun d'eux figureront des informations quant au calendrier du chantier et les plans de l'avenue des Ducs, des quais Ravet et Borrel. Une page d'information dédiée à ces travaux sera également disponible sur le site internet de la Ville.

Pour toute question relative aux travaux, les riverains sont invités à se rapprocher de la mairie de quartier Centre Laurier.

Un projet financé par la Ville de Chambéry et par Grand Chambéry

Ces travaux sont réalisés sur des voiries communales classées d'intérêt communautaire. La répartition financière des travaux entre Grand Chambéry et la Ville de Chambéry est faite selon les compétences de chacune des collectivités dans le cadre d'un groupement de commande.

Grand Chambéry finance les travaux relevant de :

- sa compétence *transports et déplacements urbains* : gestion et exploitation du réseau de bus, aménagements de voies bus et aménagements cyclables, services à la mobilité, ce qui se traduit ici par l'aménagement des pistes cyclables et des quais bus,
- sa compétence *Voiries d'Intérêt Communautaire (VIC)* : maintenance et création de voiries d'intérêt communautaire, éclairage et carrefours à feux des voiries d'intérêt communautaires, ce qui se traduit ici par la rénovation des voies de circulation et du marquage, la réfection des trottoirs et la mise en place d'un nouvel éclairage quai Borrel...

La Ville de Chambéry finance :

- les travaux sur les voiries communales non classées VIC,
- les travaux relevant de sa compétence en matière de politique et de gestion du stationnement sur le domaine public,
- les travaux de création d'espaces végétalisés,
- les plus-values qualitatives des travaux sur VIC.

Le montant total estimé des travaux s'élève à 955 974€ TTC.

La part estimée de Grand Chambéry est de 607 281€ TTC.

La part estimée de la Ville de Chambéry est de 348 693€ TTC.

Les travaux sont répartis sur 4 lots :

- Lot 1 Génie Civil – Groupement GUINTOLI / EHTP – 618 948,84 € TTC

Part estimée Grand Chambéry 368 490,24 € TTC

Part estimée Ville de Chambéry 250 458,60 € TTC

- Lot 2 Enrobés – Groupement GUINTOLI / SIORAT – 224 020,68 € TTC

Part estimée Grand Chambéry 181 990,26 € TTC

Part estimée Ville de Chambéry 42 030,42 € TTC

- Lot 3 Réseaux, Eclairage Public et Feux Tricolores – SPIE CITY NETWORK – 58 856,92 € TTC

Part estimée Grand Chambéry 56 801,30 € TTC

Part estimée Ville de Chambéry 2 055,62 € TTC

- Lot 4 Espaces Verts – Entreprise Berlioz – 54 148,40 € TTC

Part estimée Ville de Chambéry 54 148,40 € TTC

Les principaux acteurs des travaux

Maîtres d'ouvrage (financeurs) : Grand Chambéry et Ville de Chambéry

Maitrise d'œuvre : services techniques de la Ville de Chambéry

Coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) : Entreprise BECS – 73370 Bourget du Lac

Entreprises :

- Lot 1 Génie Civil : Groupement GUINTOLI / EHTP – 73800 La Chavanne
- Lot 2 Enrobés : Groupement GUINTOLI / SIORAT – 73800 La Chavanne
- Lot 3 Réseaux, Eclairage Public et Feux Tricolores : SPIE CITY NETWORK – 74370 Pringy
- Lot 4 Espaces Verts : Entreprise Berlioz – 73000 Chambéry